

Cadre de vie • À L'OCCASION DE SON 50^E ANNIVERSAIRE, LE « CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS », DONT LA REMISE DES PRIX A EU LIEU LE 20 NOVEMBRE, ÉVOLUE ET MET L'ACCENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE.

Récompenser l'aménagement paysager

Le concours des villes, villages et maisons fleuris a été créé en 1959 à l'initiative de Robert Buron, ministre des Transports et du Tourisme. À l'origine, son objectif était simplement d'inciter les communes et les particuliers à fleurir leurs espaces. Aujourd'hui, le concours « contribue à la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel du département, à l'amélioration du cadre de vie, à la valorisation de notre environnement et au développement touristique (des critères pris en considération dans la notation. NDLR), indique Jean-Baptiste Lemoyne, président du jury départemental du concours, président de Yonne tourisme - Agence de développement touristique de l'Yonne (organisatrice du concours). Au-delà du fleurissement, on prend également en compte le verdissement. À l'heure actuelle, les territoires sont en concurrence les uns avec les autres et les gens vont choisir, pour s'installer, des communes où ils estiment trouver une meilleure qualité de vie. Or, l'aménagement paysager participe à la qualité de vie. »

UN RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL. Afin de développer l'enthousiasme autour du fleurissement, le comité accompagnera davantage les communes et



136
communes
inscrites
(128 en 2008)

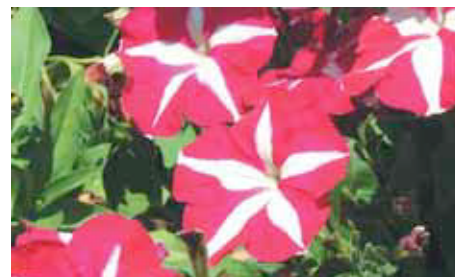
Près de
900
fleurissements
communaux
et particuliers
visités

mènera une action incitative auprès des particuliers. Un objectif qui s'accompagne de la mise en place d'un certain nombre d'actions concrètes. Une enquête a été menée auprès de toutes les communes participantes afin de connaître leurs attentes, leurs motivations et leurs difficultés (budget, personnel...). Elle a abouti à la création d'un petit guide pratique

du fleurissement et de l'embellissement, distribué à l'occasion de la remise des prix et comprenant des conseils malins pour embellir au meilleur coût. La remise des prix sera désormais accompagnée d'une courte conférence avec un invité afin de faire de ce grand rendez-vous annuel « un moment de partage d'informations et de connaissances ».



Le guide pratique sera également inséré dans le pack distribué aux nouveaux arrivants, avec toutes les informations relatives au concours pour les inciter à rejoindre cette démarche. Chaque commune a également été conviée à désigner un élu « référent », contact privilégié du jury composé de représentants des sociétés horticoles, à qui il pourra s'adresser pour des conseils. Enfin, dans le cadre de la tournée annuelle, une fiche de synthèse reprenant les observations du jury sera adressée à chaque commune visitée afin de la faire bénéficier d'un retour sur ses observations (points positifs, points à améliorer, etc.).



« Le concours de fleurissement est une formidable aventure, soutenue par des amoureux des plantes depuis cinquante ans maintenant, précise Jean-Baptiste Lemoyne. Mais, nous devons veiller à perpétuer cette flamme en suscitant de nouvelles vocations et en nous engageant toujours plus aux côtés de ceux qui œuvrent déjà au quotidien pour l'amélioration de notre cadre de vie. »

NATHALIE HADRBOLEC
contact@nathalie-hadrbolec.com

Palmarès 2009

1 ^{ère} CATÉGORIE (moins de 500 habitants)	2 ^e CATÉGORIE (de 501 à 1000 habitants)	3 ^e CATÉGORIE (de 1001 à 5000 habitants)	4 ^e CATÉGORIE (de 5 001 à 30 000 habitants)
1 ^{er} prix : Saint-Privé (495 h).	1 ^{er} prix : L'Isle-sur-Serein (760 h).	1 ^{er} prix : Chablis (2 500 h), qui a obtenu sa 3 ^e fleur.	1 ^{er} prix : Migennes (8 230 h).
2 ^e prix : Lichères-près- Aigremont (180 h).	2 ^e prix : Arces-Dilo (611 h), qui a obtenu sa 1 ^{ère} fleur.	2 ^e prix : Monéteau (4 112 h).	2 ^e prix : Avallon (7 800 h).
3 ^e prix <i>ex-æquo</i> : Chitry-le-Fort (346 h) et Quincerot (71 h).	3 ^e prix : Lavau (519 h).	3 ^e prix : Gron (1 299 h).	<i>Hors concours :</i> Sens (27 501 h), 4 fleurs, 1 ^{er} prix 2008.
<i>Hors concours :</i> Villebougis (470 h), 3 fleurs, 1 ^{er} prix 2008.	<i>Hors concours :</i> Saint-Denis-lès- Sens (650 h), 1 fleur, 1 ^{er} prix 2008.	<i>Hors concours :</i> Paron (4 583 h), 3 fleurs, 1 ^{er} prix 2008.	
<i>Encouragements :</i> Gland (51 h), 1 fleur et Molinons (296 h) pour sa première participation.	<i>Encouragements :</i> Fontaine-la- Gaillarde (505 h).	<i>Encouragements :</i> Charbuy (1 660 h).	
		<i>Félicitations du jury :</i> Saint-Clément (2 990 h), 1 fleur.	

« La Société d'horticulture de l'Yonne et la Société horticole de Sens sont complémentaires »

JEAN RAVISÉ, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'YONNE.



Président pendant cinquante-quatre ans de la Société d'horticulture de l'Yonne (SHY), Michel Viault a abandonné en mars dernier son fauteuil à Jean Ravisé, maire de La Ferté-Loupière (qui possède un très beau jardin derrière l'église), paysagiste de profession. Membre du comité de fleurissement aux côtés de la Société horticole de Sens, la SHY compte 600 adhérents répartis par secteurs d'intérêt (arboriculture fruitière, arboriculture ornementale et paysagère, composition florale – art floral traditionnel et japonais ikebana –, potager...) et organise conférences et salons.

Quel est l'intérêt du concours ?

À l'origine, il a été créé (et M. Viault fait partie des pionniers départementaux) car la France avait grand besoin de se fleurir. Pour cela, il fallait sensibiliser les communes. Le Conseil

Général et ce qui était à l'époque la Société centrale d'horticulture ont mené un travail de longue haleine et obtenu un vrai résultat.

Le concours a évolué. Pourquoi ?

L'approche est plus ouverte. Le fleurissement n'en représente plus qu'une composante, avec plus largement l'aménagement paysager des espaces créés pour les administrés, qui permet de dégager une image dynamique d'une commune, et le développement durable (comment utiliser l'eau intelligemment). Nous allons plus loin que la transmission de savoirs-faire : nous entrons dans la transmission d'un savoir-vivre. Jean-Luc Boulard, président de la Société horticole de Sens et responsable des espaces verts de la ville de Sens, et moi-même sommes en cela très complémentaires.

Société d'horticulture de l'Yonne, mairie,
89110 La Ferté Loupière. Tél : 03 86 46 82 94
(Georges Chevaux, Auxerre) ou 03 86 47 00 71
(Michel Frimour, Charbuy).